



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Le Vieux Chêne  
La Flèche



# ORIENTATION 3EME

Réunion parents de 3eme 1 et 2 février 2021

# Réunion orientation 3<sup>e</sup>

- I) Quelques infos sur le DNB rappel
- II) Quelle Orientation après la 3eme ?
- III) La procédure
- IV) Le calendrier



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Le Vieux Chêne  
La Flèche

# I-Quelques rappels sur le DNB

# I )Rappels : DNB sur 800 pts

Pendant l'année Le Contrôle continu : 400 pts

- ❑ **Sur le socle commun (8 domaines).**
- ❑ 10 points si le candidat obtient le niveau « Maîtrise insuffisante »
- ❑ 25 points s'il obtient le niveau « Maîtrise fragile »
- ❑ 40 points s'il obtient le niveau « Maîtrise satisfaisante »
- ❑ 50 points s'il obtient le niveau « Très bonne maîtrise »

# Les 8 domaines de compétences évalués en contrôle continu

- **Domaine 1** Les langages pour penser et communiquer
  - **D1-1** Langue française
  - **D1-2** Langues vivantes étrangères ou régionales
  - **D1-3** Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
  - **D1-4** Langages des Arts et du corps
- **Domaine 2** : Les méthodes et outils pour apprendre
- **Domaine 3** : La formation de la personne et du citoyen
- **Domaine 4** : Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- **Domaine 5** : Les représentations du monde et de l'activité Humaine

# Les épreuves terminales du DNB- sur 400pts

## Un oral (sur 100pts)

- Sujet choisi par l'élève su un E.P.I ou sur un parcours (avenir, citoyen, Education Artistique et culturelle).
- Jury composé des professeurs du collège
- Feuille distribuées aux élèves pour les consignes des oraux.

## Les écrits : quatre épreuves écrites (300pts)

- **Mathématiques** (2h) 100 pts
- **Français** (3h) 100pts
- **Sciences** (1h) 50 pts
- **Histoire-Géo enseignement moral et civique** (2h) 50 pts



**IMPORTANT**

**Les points obtenus servent pour l'obtention du DNB et pour l'orientation**  
**Dates du DNB 2021 : 28 et 29 juin 2021**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Le Vieux Chêne  
La Flèche

# II-Quelle orientation après la 3eme?

# II- Quelle orientation après la 3eme ?

**Voie  
Pro**

2de pro ou C.A.P. scolaire  
dans un lycée pro

métier travail diplôme salaire  
**APPRENTISSAGE**  
formation compétences carrières

2de pro ou C.A.P. en  
apprentissage. L'élève  
trouve un patron et est  
formé en C.F.A.

  
LYCÉE POLYVALENT  
ESTOURNELLES DE CONSTA  
*parcours sur mesure à La F*

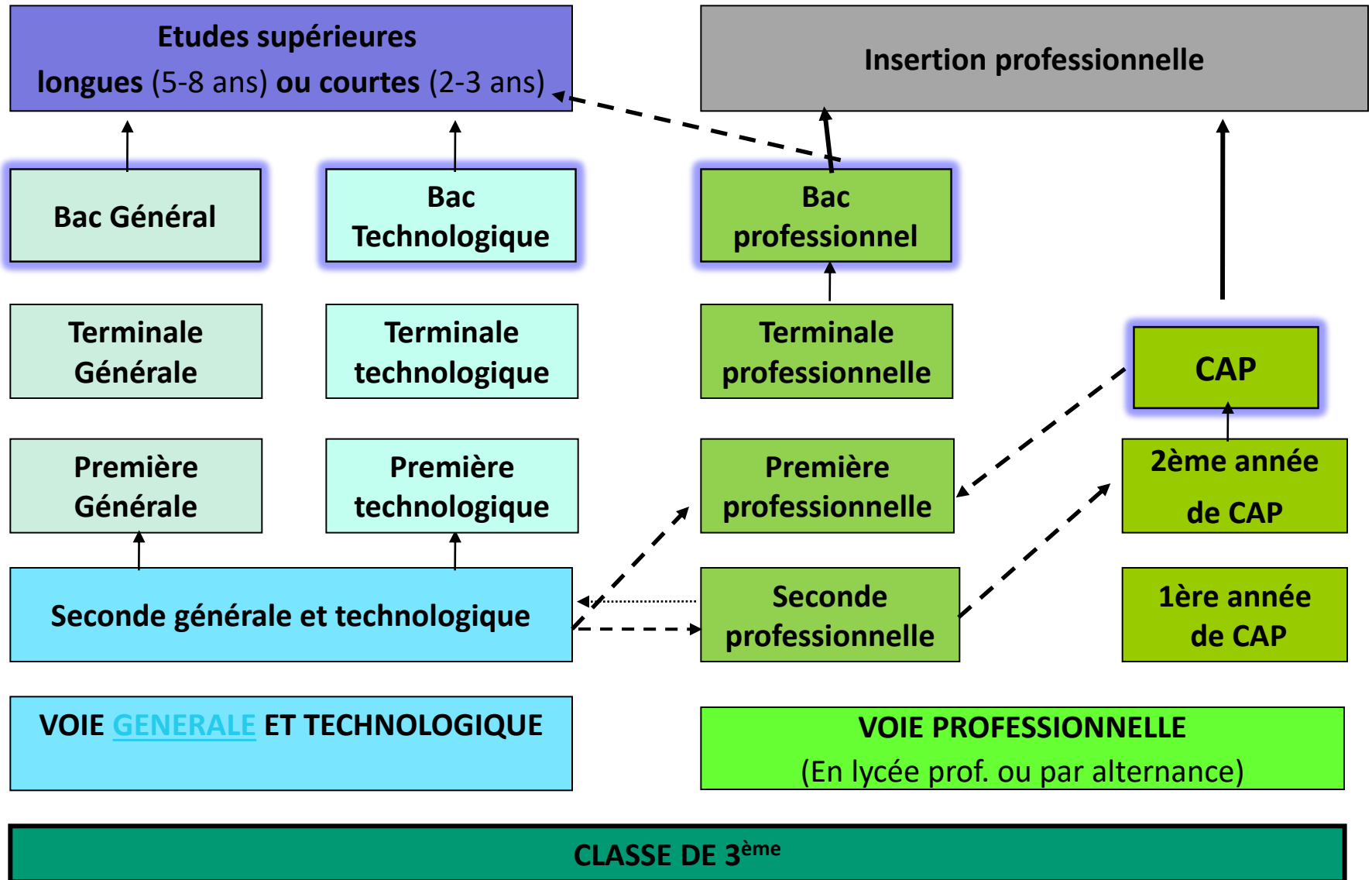
2de Générale et  
technologique



Classe de 3eme



# APRES LA 3<sup>e</sup> : les voies de formation



# 2de générale et technologique

**Attention nouveautés 2019 ! Il n'y a plus d'enseignements d'exploration**, les élèves ont tous le même tronc commun, ils peuvent choisir (ou pas! ) des **OPTIONS** en plus, mais ils sont affectés en priorité **dans leur lycée de secteur**.



SAIO

## MODALITÉS ET CRITERES D'AFFECTATION EN 2<sup>nd</sup>e GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ETABLISSEMENTS PUBLICS



Affelnet lycée  
Affectation en seconde GT  
Modalités et critères

### NOUVEAU

La réforme du Bac 2021 implique une nouvelle organisation du lycée général et technologique qui sera mise en place pour la seconde générale et technologique dès la rentrée 2019. Les élèves inscrits en seconde générale et technologique suivent des enseignements communs, ils peuvent également s'ils le souhaitent demander à suivre des enseignements optionnels (deux au maximum).

Dans ces conditions, l'enseignement optionnel ne constitue pas un motif particulier d'affectation : l'affectation en seconde générale et technologique se fera à partir **d'un vœu générique seconde GT** accompagné du nom de l'établissement demandé.

Liste des  
enseignements  
optionnels par  
lycée

# La SECONDE Générale et Technologique (2de GT) : Tronc commun 26 h 30

Français 4h

Maths 4h

Physique- Chimie  
3h

SVT : 1h30

LV1-LV2 :5h30

Histoire-Géo et  
E.M.C. 3h30

EPS : 2h

Sciences numériques  
et technologiques  
1h30

S.E.S  
1h30

# Les Enseignements optionnels généraux un premier choix entre :

Langues et  
culture de  
l'antiquité (3h)

LV3 (3h)

Arts (arts  
plastiques,  
ciné-audio,  
danse histoire  
des arts,  
musique ou  
théâtre) (3h)

EPS (3h)

Arts du cirque  
(6h)

Ecologie-  
agronomie-  
territoires-  
développement  
durable (3h) en  
lycée agricole

**Un second enseignement optionnel au choix dans le domaine  
technologique (1h30): un second choix entre :**

**Management et  
gestion**

**Santé et social**

**Biotechnologies**

**Sciences et  
laboratoire**

**Sciences de  
l'ingénieur**

**Création et  
innovation  
technologiques**

**Atelier artistique  
(72 heures  
annuelles)**

**Création et  
culture desing  
(6h)**

# LES BACS TECHNOLOGIQUES

## BAC STMG

Sciences et  
Technologies du  
Management et  
de la Gestion

## BAC STI2D\*

Sciences et  
Technologies  
Industrielles et  
du  
développement  
durable

## BAC STD2A

Sciences et  
Technologies du  
design et des  
arts appliqués

## BAC ST2S

Sciences et  
Technologies de  
la Santé et du  
Social

## BAC STL

Sciences et  
Technologies de  
Laboratoire  
"

## BAC STAV

Sciences et  
Technologies de  
l'Agronomie et  
du Vivant

## BAC STHR Hôtellerie

(sélection sur  
dossier, voire  
entretien)

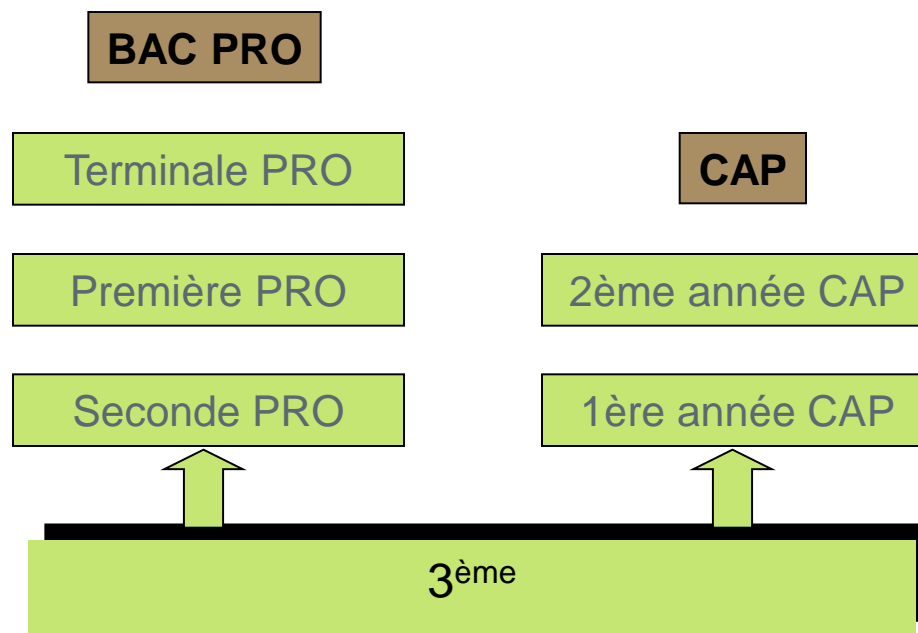
## BAC

Technique de  
la Musique et  
de la Danse  
(sélection sur tests)

\*4 spécilités : "innovation technologique et éco-conception", "système d'information et numérique", "énergies et développement durable", "architecture et construction".

# LES PARCOURS EN VOIE PROFESSIONNELLE

en Lycée professionnel ou en apprentissage en CFA



- un enseignement professionnel *périodes de formation en entreprise (environ 22 semaines sur les 3 ans de Bac pro, 12 à 16 semaines en CAP)*
- un enseignement général

## III- $L_\alpha$ PROCEDURE



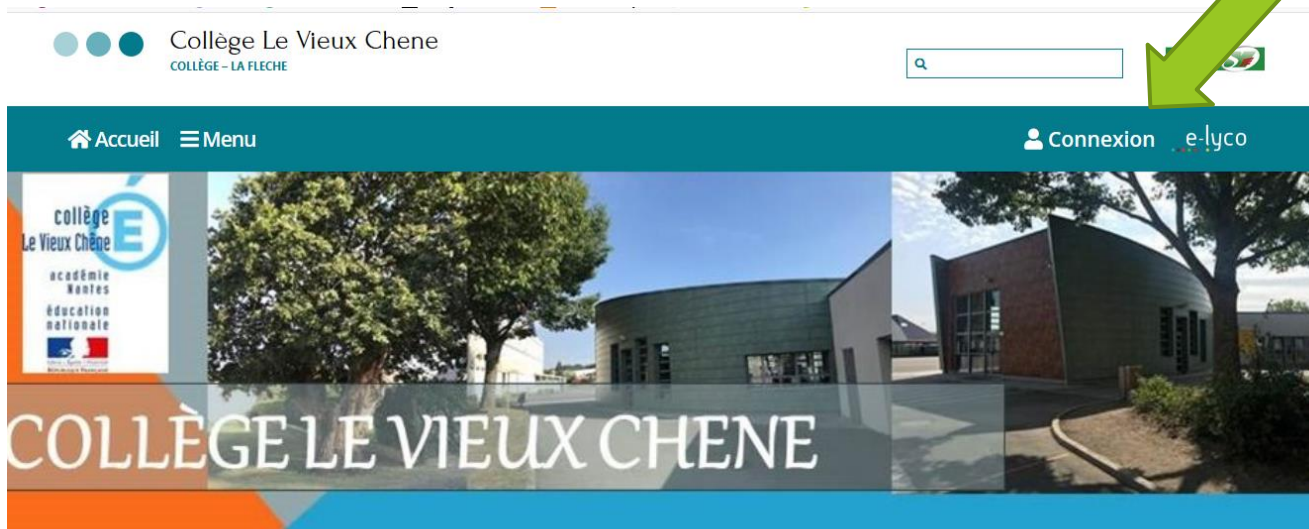
# Les nouveautés 2020

1. L'utilisation des téléservices, les parents peuvent saisir en ligne les vœux pour l'orientation de leurs enfants
2. Plus de vœux sont possibles sur Affelnet (15 au lieu de 4)
3. Trois phases d'orientation (au lieu de 2).
4. Il n'y aura plus de pré-affectation en série professionnelle

# Les nouveautés 2020- La saisie en ligne

Se connecter sur Elyco

## □ Comment faire? Etape 1



**CONTACT**

Collège Le Vieux Chêne  
4, rue des Eturcies  
72200 LA FLECHE  
Tél : 0243481200

ce.0720062b@ac-nantes.fr

**AGENDA**

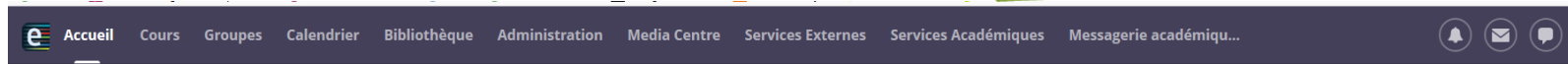
Actualités du collège :



# Les nouveautés 2020- La saisie en ligne

## □ Comment faire : étape 2

Choisir l'onglet  
services  
académiques



Il est aussi possible d'accéder aux téléservices directement (sans passer par Elyco), à partir du lien suivant :

Téléservices : <https://www.education.gouv.fr/cid140661/accedez-au-portail-scolarite-services-de-votre-academie.html>

# Les nouveautés 2020- La saisie en ligne

## □ Comment faire : étape 3

La page suivante s'affiche choisir, orientation

Écran 1 de saisie des intentions provisoires - Palier 3<sup>ème</sup>

SCOLARITÉ SERVICES

Saisie non commencée [Changer d'utilisateur](#)

MON COMPTE 

ACCUEIL


VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

**Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**

Au 2eme trimestre : **intentions provisoires**, trois choix possibles, vous pouvez mettre les trois, les classer alors par ordre de préférence

# Les nouveautés 2020- La saisie en ligne

## □ Comment faire : étape 4

La page suivante s'affiche choisir, orientation

Écran 1 de saisie des intentions provisoires - Palier 3<sup>ème</sup>

SCOLARITÉ SERVICES

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

Saisie non commencée

Changer d'utilisateur

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR ?
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix

Au 3eme trimestre : **Choix définitifs fin mai** trois choix possibles, vous pouvez mettre les trois, les classer alors par ordre de préférence (**la date vous sera donnée ultérieurement**).

**La décision du conseil de classe sera renseignée après le conseil (début juin)**

# Les nouveautés 2020- La saisie en ligne

- **Au mois de juin**, vous pourrez alors faire vos choix d'établissements :
  - en **2de générale et technologique**
  - ou en **2de professionnelle**
  - ou **les deux** (si les deux ont été acceptés par le conseil de classe).
  - **dans la limite de 15 vœux** (10 dans l'académie-5 hors académie)
  - **Les parents qui ont des difficultés à saisir en ligne pourront encore le faire en version papier** (le collège saisira les vœux)

# Exemple de vœux d'un élève

- Pour un Bac pro **Artisanat et métiers d'art option communication visuelle** (très demandé-seulement deux formations dans le public dans l'académie, il est aussi possible de faire des vœux en privé),
- Vœu 1-lycée professionnel Léonard de Vinci Mayenne (53)
- vœu 2- lycée professionnel Les trois Rivières –Pontchâteau (44)
- Vœu 3- lycée professionnel d'Arsonval (Joué les Tours)
- **SI L'ELEVE A OBTENU LE PASSAGE EN 2DE GENERALE, IL PEUT AUSSI ELARGIR SES VOEUX**
- Vœu 4 2de générale option arts plastiques Lycée Raphael Elizé sablé
- Vœu 5 2de générale option arts plastiques Lycée Bellevue Le Mans
- Vœux 6 2de générale option arts plastiques Lycée Renoir Angers
- Vœux 7 2de générale lycée d'Estournelles de Constant

# 2de Générale et technologique

- Si un élève souhaite faire une option qui n'existe pas dans le lycée de secteur : **il doit faire une demande de dérogation pour un autre lycée, mais doit quand même mettre son lycée de secteur en dernier**
- Exemple : un élève du Vieux Chêne souhaite faire une seconde GT avec option « arts plastiques » (qui n'existe pas à La Flèche) peut demander :
  - en vœu 1 Le lycée Bellevue au Mans (dérogation)
  - vœu 2 Le lycée Malraux à Allonnes (dérogation)
  - vœu 3 Le Lycée Raphaël Elizé à Sablé (dérogation)
  - **Vœu 4 – Lycée d'Estournelles de Constant La Flèche**

## Précisions :

- Les élèves souhaitant suivre un **enseignement optionnel** non proposé dans leur lycée de secteur devront faire une demande de dérogation au motif 7 "Convenances personnelles". **Attention** : l'obtention d'une dérogation pour un lycée hors secteur ne garantit pas l'inscription dans l'enseignement optionnel souhaité. Le choix de l'enseignement optionnel se fera au moment de l'inscription administrative en fonction des contraintes organisationnelles du lycée.
- Dans le cas où le nombre de demandes de dérogation pour le motif 7 "Convenances personnelles" excède le nombre de places encore disponibles, **des critères** permettront de départager les candidats : 1 - Elèves issus de REP/REP+, 2 - Elèves relevant de parcours d'excellence, 3- Evaluations scolaires de troisième.



# Les 2de GT qui ne demandent pas de dérogation

Seules les 2des de **l'enseignement agricole** et la seconde **création et culture design** ne font pas l'objet d'une demande de dérogation

Les secondes suivantes : 2nde GT enseignement agricole, 2nde GT option Création et Culture design, 2nde GT à recrutement sur dossier, ne font pas l'objet de demandes de dérogation.

## 2 - Seconde GT de l'enseignement agricole soumise à une éventuelle régulation\*

**\*Uniquement si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places.**

Dans ce cas, l'affectation dans cette formation dépendra du barème obtenu et de la capacité d'accueil de la formation. Ce barème est établi selon les critères suivants :

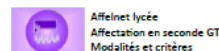
- priorité aux élèves domiciliés dans le département du lycée demandé,
- évaluations des champs disciplinaires auxquelles sont appliqués des coefficients dont la somme est égale à 7. Le barème obtenu est multiplié par 10 lors du traitement informatique,
- positionnements du bilan de fin de cycle 4 dont la somme est affectée d'un coefficient égal à 12.

## 3 - Seconde GT option Création et Culture Design (vœu contingenté)

L'affectation dans cette section dépend du classement obtenu en fonction de la capacité d'accueil de la formation. Le classement des candidatures est opéré en fonction d'un **barème établi** à partir des critères suivants :

- priorité aux candidats domiciliés dans l'académie de Nantes,
- avis du chef d'établissement d'origine,
- évaluations des champs disciplinaires auxquelles sont appliqués des coefficients dont la somme est égale à 30. Le barème obtenu est multiplié par 10 lors du traitement informatique,
- positionnements du bilan de fin de cycle 4 dont la somme est affectée d'un coefficient égal à 12.

# Les critères de dérogation



Demandes de dérogation			
	Motifs de dérogation par ordre de priorité	Vérfications à effectuer par l'établissement actuel de l'élève	Justificatifs à envoyer par l'établissement actuel de l'élève à la DSDEN* du département concerné par le vœu
1	Elèves en situation de handicap		Notification MDPH à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
2	Elèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du lycée demandé		Certificat du médecin à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
3	Elèves boursiers	Vérification de l'attestation de l'attribution de bourses de collège	
4	Elèves dont un frère/une sœur est déjà scolarisé-e dans l'établissement demandé (et y sera encore inscrit-e à la rentrée 2019)	Contrôle du certificat de scolarité du frère ou de la sœur	
5	Elèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	Vérification des distances entre établissements et des possibilités de transport	
6	Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier		Justificatifs pour : - Sections sportives scolaires et Pôles espoirs : admis sur les listes principales de recrutement - Aménagements d'horaires en arts (musique ou danse) : admissibles par le conservatoire - Continuité de parcours pour une LV1 ou LV2 non dispensée dans le lycée de secteur
7	Convenances personnelles	Le motif est précisé par la famille sur l'imprimé de dérogation.	

## Précisions :

- Les élèves souhaitant suivre un enseignement optionnel non proposé dans leur lycée de secteur devront faire une demande de dérogation au motif 7 "Convenances personnelles". **Attention** : l'obtention d'une dérogation pour un lycée hors secteur ne garantit pas l'inscription dans l'enseignement optionnel souhaité. Le choix de l'enseignement optionnel se fera au moment de l'inscription administrative en fonction des contraintes organisationnelles du lycée.
- Dans le cas où le nombre de demandes de dérogation pour le motif 7 "Convenances personnelles" excède le nombre de places encore disponibles, des critères permettront de départager les candidats : 1 - Elèves issus de REP/REP+, 2 - Elèves relevant de parcours d'excellence, 3- Evaluations scolaires de troisième.

Fiche de  
demande de  
dérogation à  
télécharger

# La voie professionnelle 2de pro ou C.A.P.

- **Il est conseillé de demander une affectation en Lycée professionnel même si l'élève a déjà trouvé un apprentissage** (au cas où...), il sera toujours temps de renoncer à la place au lycée au mois d'Août.
- L'élève a droit à **10 vœux dans l'académie** de Nantes et **5 en dehors**, il peut faire des vœux en voie générale et en voie professionnelle.
- **Attention, certaines séries professionnelles sont très demandées ! Exemple : « métiers de la vente et de la relation client »**

# La voie professionnelle 2de pro ou C.A.P

- **Si vous demandez une seconde professionnelle très demandée, il est important de la demander dans plusieurs établissements pour les autres vœux ou de faire des vœux de formation moins demandées...**
- Exemple : un élève du Vieux Chêne souhaite faire une seconde pro: « métiers de la relation clients »-
- en vœu 1 « Métiers de la relation client » lycée d'Estournelles de Constant
- vœu 2 « Métiers de la relation client » Lycée Raphaël Elizé à Sablé
- vœu 3 « Métiers de la relation client » Lycée Maréchal de Hautecloque à Montval sur Loir
- vœu 4 « Gestion administration » lycée d'Estournelles de Constant

## IV- Le calendrier

# Les grandes étapes en résumé



## L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT



En 3<sup>e</sup>, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

### LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



### 1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



**Informez-vous précisément** sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6<sup>e</sup> dans le **parcours Avenir**.

**Prenez part à un entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.

# Les grandes étapes en résumé

## 2 LE TEMPS DU DIALOGUE




**Renseignez la fiche de dialogue** remise par le collège avec vos demandes provisoires d'orientation : 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, 2<sup>nd</sup>e professionnelle, première année de CAP.



**2<sup>e</sup> conseil de classe** qui formule des propositions provisoires d'orientation.



# Les grandes étapes en résumé



## 3 LE TEMPS DU CHOIX

**MAI** Indiquez vos choix définitifs d'orientation sur la fiche de dialogue et vos choix d'établissements sur le dossier de demande d'affectation au lycée (ainsi que les enseignements ou spécialités demandés).

**JUIN** 3<sup>e</sup> conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

**FIN JUIN DEBUT JUILLET** Vous recevez la notification d'affectation au lycée qui précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



# Les résultats/ les inscriptions

- **Fin juin (au moment du DNB-28-29 juin)**, les résultats seront disponibles dans les établissements d'accueil et dans les établissements d'origine.
- Les élèves **doivent aller s'inscrire dans l'établissement où ils ont été affectés.** (si ils ne s'inscrivent pas leur place sera donnée à un autre élève en liste d'attente).
- **1<sup>ère</sup> semaine de juillet : 2eme phase pour les élèves qui n'auraient pas eu de place**
- **Fin Août : 3eme phase**

# En cas de doute...

---

- Ne pas hésiter à contacter :
- Les professeurs principaux de 3eme
- Le conseiller d'orientation Mme BARGAS
- Mme PAYA/ Mme DUPLEIX
- Le collège Tel : 02 43 48 12 00